



Association pour la défense des fondamentaux de l'ULM

Cette association reconnaît l'importance de notre fédération la FFPLUM et tient à ce qu'elle se perpétue. Elle a pour objectif d'informer sur les points clefs qui mènent à bien des dérives constatées par un collectif de pilotes ULMISTE

LETTRE N° 7 MARS 2021

Dernière minute : IMPORTANT avant de vous prononcer aux élections de la FFPLUM votre fédération , ce dimanche 14 mars 2021 :

Pour votre bonne information, du factuel afin de bien situer la réalité du moment pour les élections FFPLUM qui nous engagent pour 4 ans
(Association régie par la Loi de 1901)

Il faut savoir qu'un grave conflit oppose actuellement des Clubs ULM dans la région Centre Val de Loire, à la suite de la tenue de manière complètement irrégulière de l'assemblée générale de son Comité Régional.

Ceci clairement avec l'intention évidente de refuser l'accès au Comité Directeur de cette Association Loi de 1901 à plusieurs candidats. Cela pour maintenir un Comité directeur restreint à 3 personnes, dont 2 sont les mêmes depuis de nombreuses années (Président et trésorière) !

Un fonctionnement dans l'entre soi en somme.

Il est remarquable de constater qu'une de ces personnes, qui a couvert cette AG, occupe actuellement un poste important au Bureau directeur Fédéral et compte s'y maintenir.

Ces clubs se sont manifestés auprès du Comité National Olympique et Sportif Français, instance dépendant du Ministère des sports, notre ministère de tutelle.

Ceci en constituant un dossier très documenté sur les dérives constatées.

Le CNOSE a donc nommé officiellement une conciliatrice (ex-juge), spécialiste du droit associatif, qui vient de rendre son verdict le 11/3/21 et qui vient de leur être signifié

Ceci par un PV de conciliation très détaillé dont nous vous livrons ci-après la conclusion :

Proposition de conciliation :

En conséquence des éléments ci-dessus retenus, la conciliatrice propose au comité régional ULM Centre Val-de-Loire de procéder à l'organisation d'une nouvelle élection des membres de son comité directeur.

Les clubs concernés demandent dès à présent au Président ainsi élu, l'annulation de ces élections de manière conciliatoire
Ils se réservent le droit, en cas de refus, de déposer un référé.

Ce qui vient d'être décrit ci-dessus se relie aisément à un billet publié récemment, intitulé « Des élections ? Pourquoi faire ?? »

Nous vous le rappelons ci-après

Comme on le sait et on le souhaite, les structures clubs et professionnelles ont à se prononcer le [dimanche 14 à partir de 12h45](#) , sur la candidature de 30 candidats de manière démocratique en respectant les statuts qui président au fonctionnement fédéral. Nombre qui est un record en soit, qui indique clairement le désir de participer au mouvement ULM et prétendre à faire partie de 20 mandats, pour constituer un futur Comité Directeur solide en vue de défendre efficacement notre activité dans cette période agitée.

Comité directeur qui une fois élu par toutes les structures adhérentes, organisera et répartira les commissions et enfin procédera ensuite à la mise en place, démocratiquement, par un vote secret comme prévu aux statuts, d'un Bureau directeur avec son président Mais voyons, on est en droit de se poser des questions ? [le vote est déjà formaté, voir ici](#) ; soit 4 jours avant , **d'où le titre de ce billet....**

On constate, que le président sortant, à l'insu des autres candidats et relayé dans sa profession de foi...:

- A fait un bilan glorieux dans une lettre envoyée à tous les licenciés avec les moyens fédéraux... et j'indique très officiellement :
Nous souhaitons à tous les candidats de pouvoir défendre leurs convictions de la manière la plus constructive.
- Par la suite a créé un nom de domaine, **avant les élections** et a publié **carrément la composition du Comité Directeur** avec les postes déjà affectés sur une liste préétablie !

On est en droit de penser que c'est une violation de nos statuts de manière délibérée, en décrétant un Comité Directeur déjà construit **AVANT LES ELECTIONS** !! en passant outre une déclaration solennelle comme indiqué ci-dessus ...

Peut-on avoir confiance en ces personnes qui ont construit une telle stratégie ?

La liste qu'ils publient eux-mêmes, (*les 7 premiers qui veulent ainsi à tout prix se maintenir*) pour ainsi présider aux destinées fédérales, peut vous donner à réfléchir pour vos décisions de votes. Ceux qui ont décidé de cette liste, auront nécessairement une ascendance totale sur les dociles qui suivent...

De quoi s'inquiéter pour les décisions à venir, non ?

D'autant plus, qu'il faut aussi considérer « les postes pré-affectés à la formation », à des dirigeants de Société qui exercent dans notre activité de manière professionnelle et dont les intérêts sont opposés à ceux des clubs qui compose la majorité de notre activité.

Vote qui rappelons-le, est un scrutin uninominal, donc vous devez voter successivement pour 20 noms. Vos voix seront ainsi collationnées pour établir la liste, qui démocratiquement mandatera vos représentants légaux

A vous lecteur, au vu de tous ces éléments d'information, de faire votre synthèse et réfléchir pour voter dimanche en toute connaissance de cause